

**LE MERCREDI  
7 AVRIL 2010**

## **LA GESTION DES CONGÉS DE MALADIE, DE L'INVALIDITÉ ET DES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE EN MILIEU DE TRAVAIL**

*Conférenciers :*  
**Trois discussions  
thématiques de groupes  
d'experts formés d'avocats  
d'Emond Harnden**

**Conférencier invité  
au déjeuner,  
Dr Ian Arnold, président,  
Comité consultatif sur  
l'effectif, Commission de la  
santé mentale du Canada**

**8 h 00**  
*Inscription et  
petit-déjeuner continental*

**8 h 30**  
*Début du séminaire*

**12 h 00**  
*Déjeuner et  
conférencier invité*

**13 h 30**  
*Fin du séminaire*

Lieu :  
**Centre de conférence  
Hampton Inn  
200, chemin Coventry  
Ottawa**

Il incombe à chacun des employeurs de gérer l'absentéisme, de maîtriser les coûts des prestations et de respecter diverses obligations légales exigeantes. Répondre aux besoins des employés malades ou handicapés tout en maintenant un milieu de travail sain, sécuritaire et productif est un équilibre tout aussi difficile à atteindre. Créativité et souplesse sont nécessaires pour gérer efficacement ces priorités importantes, mais une connaissance solide des pratiques exemplaires et des réalités juridiques nouvelles est essentielle. Emond Harnden s.r.l. a élaboré un séminaire spécial d'une durée d'une demi-journée portant sur toutes ces préoccupations. Joignez-vous à notre équipe de spécialistes, qui discuteront de l'actualité juridique dans ces domaines et présenteront des conseils pratiques et efficaces pour votre milieu de travail.

### **L'obligation d'accommodement et le critère de la contrainte excessive – Quelle est la position des employeurs ?**

Les sujets abordés seront notamment :

- Les stratégies d'accommodement pour les employés présentant des problèmes de stress, de dépendance et d'autres problèmes de santé mentale;
- Éviter les pièges lorsqu'on administre les programmes de gestion des présences;
- Du nouveau en ce qui concerne le critère de la contrainte excessive;
- Les stratégies de retour au travail efficaces.

Lynn Harnden, Raquel Chisholm, Jock Climie et Sophie Gagnier

### **L'actualité sur la santé et la sécurité au travail et le contrôle des coûts liés à la sécurité des travailleurs et aux assurances**

Les sujets abordés seront notamment :

- La gestion des réclamations à la CSPAAT dans un contexte de restrictions – allègement des conditions préexistantes, transfert des coûts;
- Comment encadrer le retour au travail pour qu'il soit rapide et sécuritaire;
- La diligence raisonnable et d'autres stratégies efficaces pour répondre aux poursuites;
- Les pouvoirs de l'inspecteur du ministère et comment se préparer pour le prochain « blitz ».

Sébastien Huard, Jacques Emond, Paul Lalonde et Diane Lazenby

### **Stratégies efficaces pour obtenir, conserver et gérer les renseignements médicaux des employés**

Les sujets abordés seront notamment :

- Les garanties juridiques et les limites en ce qui a trait aux demandes d'information : Que pouvez-vous demander, quand pouvez-vous le demander et le consentement de l'employé a-t-il de l'importance?
- Droits à la protection de la vie privée, émetteurs de prestations tierces parties et autres défis;
- Stratégies efficaces pour contester le caractère suffisant ou la validité de l'information médicale. Quelles sont les conséquences possibles pour l'employé?
- Pratiques exemplaires pour le traitement des renseignements médicaux.

Vicky Satta, Sheri Farahani, Porter Heffernan et Jonquille Pak

## H O R A I R E D U S É M I N A I R E

- 8 h à 8 h 30** *Inscription et petit-déjeuner continental*
- 8 h 30 à 8 h 45** **Présentations et mot d'ouverture**
- 8 h 45 à 9 h 45** **Groupe d'experts sur les accommodements**
- 9 h 45 à 10 h** *Pause*
- 10 h 00 à 11 h** **Groupe d'experts sur la SST et la CSPAAT**
- 11 h à 12 h** **Groupe d'experts sur les renseignements médicaux**
- 12 h à 13 h 30** *Déjeuner et conférencier invité*
- 13 h 30** **Fin du séminaire**

## F O R M U L A I R E D ' I N S C R I P T I O N

**Frais d'inscription : 250 \$ + TPS (12,50 \$) = 262,50 \$**

**Tarif de groupe : 200 \$ + TPS (10,00 \$) = 210 \$ (par personne)**

**(pour des groupes de trois personnes ou plus du même employeur)**

*Les places sont limitées. Pour réserver votre place, renvoyer le présent formulaire avant le 31 mars 2010.*

*Les frais d'inscription couvrent les documents du séminaire, le petit-déjeuner continental, les rafraîchissements et le déjeuner.*

Veuillez renvoyer le formulaire d'inscription rempli, accompagné de votre paiement, à :

**Emond Harnden, s.r.l., 707, rue Bank, Ottawa (Ontario) K1S 3V1**

Nom : \_\_\_\_\_ Titre : \_\_\_\_\_

Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Province: \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Veuillez nous indiquer comment vous avez appris l'existence de cet atelier :  Courriel  Site Web d'Emond Harnden  Autre \_\_\_\_\_

Chèque (à l'ordre de Emond Harnden, s.r.l.)

Visa / MasterCard / American Express - Veuillez indiquer : \_\_\_\_\_ Date d'expiration \_\_\_\_\_

## C O M M E N T S ' I N S C R I R E

- Téléphone : 613-563-7663 poste 276 (Julie Levesque)
- Télécopieur : 613-563-8001
- Poste : Emond Harnden, 707, rue Bank, Ottawa (Ontario) K1S 3V1
- Adresse électronique : info@emondharnden.com
- Site Web : www.emondharnden.com

**Emond Harnden** SRL  
LLP

**Annulation :** *Le paiement doit être reçu avant la participation à l'atelier. Veuillez libeller votre chèque à l'ordre d'Emond Harnden, s.r.l. (n° de TPS. R114763535) et indiquer le nom de l'inscrit ainsi que le nom de l'atelier sur le chèque joint. Les frais d'inscription seront remboursés sur annulation reçue par écrit au plus tard le 31 mars 2010.*